

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue par vidéoconférence, le **jeudi, dix-septième jour du mois de mars deux mille vingt-deux (17 mars 2022), SEIZE HEURES VINGT-TROIS (16 H 23)**, à laquelle sont présents :

**Monsieur Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

**Monsieur Réjean Carle**, Représentant de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux

**Monsieur Paul Labranche**, Représentant de la MRC de Mékinac

**Madame Nancy Mignault**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Daniel Cournoyer**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

**Monsieur Guy Simon**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

**QUORUM**

**Formant quorum**, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

**Rés.: 2022-03-5322**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2022
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2022
6. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
7. Factures afférentes à la fabrication et à l'installation d'un escalier de secours — Entreprise Pierre Plourde Mécanique inc.
8. Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle
9. Fourniture d'une chargeuse sur roues neuve (OS-903)
10. Transport et disposition des résidus domestiques dangereux (OS-902)
11. Fourniture d'un dôme en toile pour le centre de transfert au LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-897)

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

12. Fourniture et transport de carburant diesel clair UFTS (ULSD) et d'essence ordinaire (OS-901)
13. Factures afférentes à la réfection d'une remorque à plancher mobile — Entreprise Nitram 2007 enr.
14. Fourniture de vêtements de travail (DDP-2022-218)
15. Services professionnels d'ingénierie pour de la surveillance de chantier afférent à la construction de la cellule 6 et du poste de pompage de la cellule 6 (DDP-2022-220)
16. Services professionnels pour les campagnes de surveillance environnementale et migration verticale du biogaz au LET de Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2022-214)
17. Facture afférente à la réfection des lattes de plancher d'une remorque à plancher mobile — Manac inc.
18. Tractage de remorques à plancher mobile pour les écocentres (DDP-2022-217)
19. Acquisition du terrain de l'ancien observatoire de Champlain — Autorisation de signature
20. Radiations de créances
21. Demande d'autorisation au MELCC — Valorisation des cendres d'incinérateurs et des résidus de balayages de rues dans la couche de drainage de 300 mm du recouvrement final du LET de Champlain
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-03-5323

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU  
17 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 17 février 2022.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-03-5324

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 24 février 2022.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2022-03-5325**

**CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de mars 2022, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5326**

**FACTURES AFFÉRENTES À LA FABRICATION ET À  
L'INSTALLATION D'UN ESCALIER DE SECOURS —  
ENTREPRISE PIERRE PLOURDE MÉCANIQUE INC.**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER** Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'entériner le paiement par l'administration à l'entreprise *Pierre Plourde Mécanique inc.* de la facture numéro 12574 d'un montant de 24 543,14 \$, taxes incluses et de la facture numéro 12593 d'un montant de 4 856,54 \$, taxes incluses.

Ces deux factures ont été émises dans le cadre de la fabrication et de l'installation d'un escalier de secours.

Adoptée à l'unanimité

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU  
RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

L'application du règlement sur la gestion contractuelle d'Énercycle conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière, de plus, ce règlement de gestion contractuelle n'a pas été amendé depuis son adoption.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-03-5327

**FOURNITURE D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES NEUVE  
(OS-903)**

**ATTENDU** la nécessité d'acquérir une chargeuse sur roues neuve et de procéder à l'échange d'équipements usagés ;

**ATTENDU** les soumissions déposées dans le cadre d'un appel d'offres public :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix soumis (taxes en sus)</b>
Brandt	367 749,00 \$
Longus Québec	325 828,00 \$

**ATTENDU** l'analyse et les recommandations de l'administration ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-903 pour la fourniture d'une chargeuse sur roues neuve, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *Longus Québec*, au montant de 325 828, 00 \$, taxes en sus, selon les termes et conditions prévus au devis.

Le contrat d'achat inclut également le rachat d'une excavatrice Komatsu PC-300138 et d'une chargeuse sur roues John Deere aux montants respectifs de 45 000 \$ et 20 000 \$, taxes en sus.

Il est également résolu d'autoriser le financement de cette chargeuse sur roues au moyen d'un crédit-bail avec la Banque Royale du Canada (RBC) et d'en informer l'entreprise Longus Québec.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-03-5328

**TRANSPORT ET DISPOSITION DES RÉSIDUS  
DOMESTIQUES DANGEREUX (OS-902)**

**ATTENDU** qu'Énercycle désire poursuivre les activités de collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) ;

**ATTENDU** que le transport et la disposition de ces résidus doivent être effectués par des entreprises spécialisées ;

**ATTENDU** les prix soumis suite au processus d'appel d'offres public :

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Soumissionnaires	Prix global annuel selon les quantités estimées pour l'octroi du contrat (taxes en sus) (une correction des simples erreurs de calcul a été effectuée)		
	Option A (1 an)	Option B (3 ans)	Option C (5 ans)
Triumvirate Environmental	347 535.10 \$	1 042 605.30 \$	1 737 675.50 \$
Clean Harbors	671 531,80 \$	2 180 213,10 \$	3 661 162,00 \$
Beauclair Environnement	263 129,45 \$	789 388,35 \$	1 315 647,25 \$

**ATTENDU** l'analyse et les recommandations de l'administration ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-902, pour le transport et la disposition des résidus domestiques dangereux au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise *Beauclair Environnement*, selon l'option A et selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5329**

**FOURNITURE D'UN DÔME EN TOILE POUR LE CENTRE  
DE TRANSFERT AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS  
(OS-897)**

**ATTENDU** la nécessité de procéder à l'achat d'un dôme en toile pour le centre de transfert du LET de Saint-Étienne-des-Grès ;

**ATTENDU** les soumissions déposées dans le cadre du processus d'appel d'offres public ;

Entreprises	Prix soumis (taxes en sus)
Industries Harnois	306 000,00 \$
Les Industries Permo inc.	273 697,00 \$

**ATTENDU** l'analyse et les recommandations de l'administration ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer, conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, le contrat OS-897, pour la fourniture d'un dôme en toile pour le centre de transfert du LET de Saint-Étienne-des-Grès, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *Les Industries Permo inc.*, au montant de 273 697 \$, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-03-5330

**FOURNITURE ET TRANSPORT DE CARBURANT CLAIR  
UFTS (ULSD) ET D'ESSENCE ORDINAIRE (OS-901)**

**ATTENDU** la nécessité de procéder à un appel d'offres pour la fourniture d'essence et de diesel pour la machinerie lourde et les véhicules d'Énercycle ;

**ATTENDU** les prix soumis suite au processus d'appel d'offres public :

Entreprises	Facteur de majoration (\$/litre)			Prix cumulé total annuel pour l'octroi du contrat (taxes en sus)
	Diesel		Essence	
	LET Saint-Étienne	Écocentre TR (Cap)	LET Saint-Étienne	
Harnois Énergie	-0,030 1	0,046 3	0,018 2	3 299 066, 50 \$
Filgo Sonic	-0,027 5	-0,027 5	-0,027 5	3 296 665,00 \$
Parkland Corporation	-0,024 4	-0,024 4	-0,024 4	3 303 733, 00 \$

**ATTENDU** l'analyse et les recommandations de l'administration ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat OS-901 pour la fourniture et le transport de carburant diesel clair UFTS (ULSD) et d'essence ordinaire, pour une période de 5 ans, du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 1<sup>er</sup> avril 2027, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Filgo Sonic.

Le contrat est accordé sur la base des prix unitaires établis en fonction du taux de majoration comme stipulé au devis, et le coût total du contrat sera en fonction des quantités réelles livrées.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-03-5331

**FACTURES AFFÉRENTES À LA RÉFECTION D'UNE  
REMORQUE À PLANCHER MOBILE – ENTREPRISE  
NITRAM 2007 ENR.**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIELCOURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'entériner le paiement par l'administration à l'entreprise Nitram 2007 enr. de la facture numéro 3125 d'un montant de 20 646,06 \$, taxes incluses et de la facture numéro 3124 d'un montant de 9 215,25 \$, taxes incluses.

Ces deux factures ont été émises dans le cadre de la réfection de la remorque à plancher mobile portant le numéro d'unité 3140024.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-03-5332

**FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (DDP-2022-218)**

**ATTENDU** les besoins de renouveler l'entente pour la fourniture de vêtements de travail ;

**ATTENDU** les prix soumis pour la prochaine année ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2022-218 pour la fourniture de vêtements de travail à l'entreprise SPI, et ce, selon les quantités réelles fournies et selon les termes et conditions prévues à la demande de prix DDP-2022-218. La dépense afférente à ce contrat est estimée à 49 129,66 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-03-5333

**SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR DE LA  
SURVEILLANCE DE CHANTIER AFFÉRENT À LA  
CONSTRUCTION DE LA CELLULE 6 ET DU POSTE DE  
POMPAGE DE LA CELLULE 6 (DDP-2022-220)**

**ATTENDU** les travaux de construction de la cellule 6 au lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Étienne-des-Grès ;

**ATTENDU** la nécessité d'effectuer la surveillance de chantier lors des travaux ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer, conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, un contrat de 83 800 \$, taxes en sus, à la firme d'ingénierie Alphard, pour des honoraires professionnels pour la surveillance de chantier afférente à la construction de la cellule 6 et du poste de pompage de la cellule 6 au LET de Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2022-220), selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5334**

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES CAMPAGNES DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET MIGRATION VERTICALE DU BIOGAZ AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (DDP-2022-214)**

**ATTENDU** qu'Énercycle exploite un lieu d'enfouissement technique assorti d'un certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ;

**ATTENDU** que quatre campagnes de surveillance environnementale du biogaz à l'intérieur des puits et des bâtiments sont exigées conformément au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) ;

**ATTENDU** que trois campagnes d'évaluation de la migration verticale du biogaz à la surface des zones actives de dépôt sont également exigées conformément au REIMR ;

**ATTENDU** les prix soumis suite à la demande de prix :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix global (taxes en sus) Contrat de 2 ans</b>
Tetra Tech QI inc.	-
WSP Canada inc.	52 810. 05 \$

**ATTENDU** l'analyse et les recommandations de l'administration ;



INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2022-214, pour des services professionnels pour les campagnes de surveillance environnementale et migration verticale du biogaz au lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise WSP Canada inc., selon les termes et conditions prévues à la demande de prix.

Ce contrat est d'une durée de deux ans.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5335**

**FACTURE AFFÉRENTE À LA RÉFECTION DES LATTES DE  
PLANCHER D'UNE REMORQUE À PLANCHER MOBILE —  
MANAC INC.**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'entériner le paiement par l'administration à l'entreprise Manac inc. de la facture numéro 34265453 d'un montant de 25 610,04 \$, taxes incluses.

Cette facture a été émise dans le cadre de la réfection de la remorque à plancher mobile portant le numéro d'unité 3140024.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5336**

**TRACTAGE DE REMORQUES À PLANCHER MOBILE POUR  
LES ÉCOCENTRES (DDP-2022-217)**

**ATTENDU** les prix soumis suite à une demande de prix pour le tractage des remorques à plancher mobile pour les écocentres :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
J.Y Martel Transport inc.	84 816, 16 \$
Transport DBY inc.	158 400, 00 \$

**ATTENDU** l'analyse et les recommandations de l'administration ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2022-217 pour le tractage des remorques à plancher mobile pour les écocentres à l'entreprise *J. Y. Martel Transport inc.*, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5337**

**ACQUISITION DU TERRAIN DE L'ANCIEN  
OBSERVATOIRE DE CHAMPLAIN — AUTORISATION DE  
SIGNATURE**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tout document afférent à l'acquisition du terrain de l'ancien observatoire de Champlain, correspondant aux lots 4 504 226 et 4 504 120 du cadastre du Québec, et ce, pour un montant approximatif de 35 500 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5338**

**RADIATIONS DE CRÉANCES**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 28 février 2022 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 62, 34 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2022-03-5339**

**DEMANDE D'AUTORISATION AU MELCC —  
VALORISATION DES CENDRES D'INCINÉRATEURS ET  
DES RÉSIDUS DE BALAYAGES DE RUES DANS LA COUCHE  
DE DRAINAGE DE 300 MM DU RECOUVREMENT FINAL DU  
LET DE CHAMPLAIN**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Régie (Énercycle), tout document requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour autoriser la valorisation des cendres d'incinérateurs et des résidus de balayages de rues dans la couche de drainage de 300 mm du recouvrement final au LET de Champlain. La présente résolution remplace la résolution numéro 2022-02-5310 adoptée lors de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration tenue le dix-septième jour du mois de février deux mille vingt-deux (17 février 2022).

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-03-5340**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à seize heures trente-six minutes (16 h 36).

Adoptée à l'unanimité

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRÉTAIRE**